Image not found or type unknown

changement de carte grise après décès

Par **casarenata**, le **27/07/2012** à **12:41**

Bonjour,

J'ai perdu mon compagnon il y a un mois je suis dépassé par toutes les formalités a faire ,dont le problème de véhicules.
Nous avion un véhicule dont la carte grise est au 2 noms et dont je paie encore le prêt et un autre a son nom qui lui est totalement payé.

Nous avons un fils de 11 an on me parle de juge des tutelles ,est on obligé de passer par là en sachant qu'il n'y a pas d'autre biens.

Est on obligé de changer les cartes grise ?
Faut il les repayer ?
Que ce passe t'il en cas de vente?
Qu'elle son les démarches a faire?

Votre aide me sera bien précieuse je vous remercie d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés